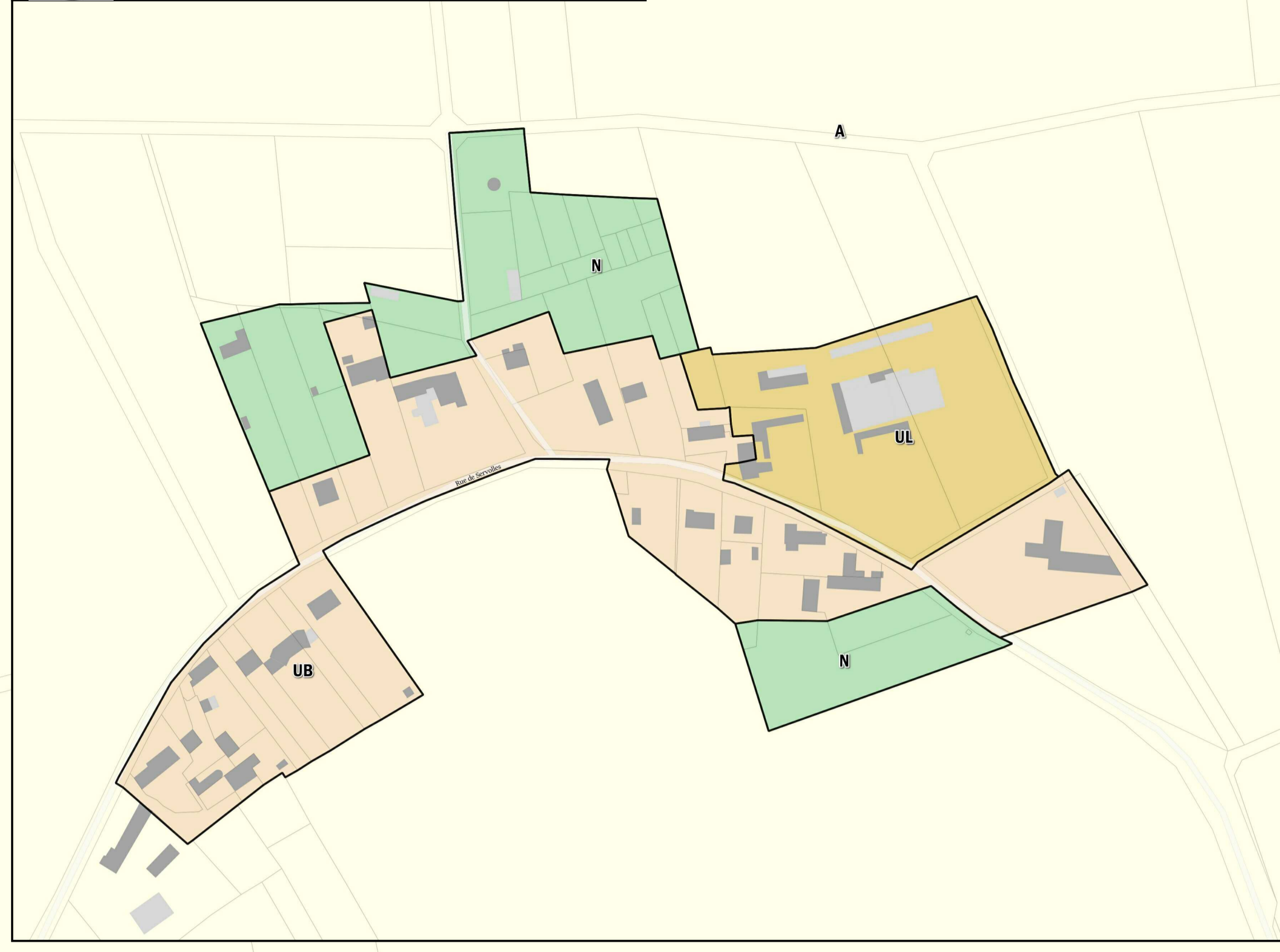




Servolles




Protections patrimoniales	Prescriptions diverses
<ul style="list-style-type: none"> Bati protégé (L.151-19 CU) Mur ou clôture protégé (L.151-19 CU) Cheminement piéton à préserver (L.151-38 CU) 	<ul style="list-style-type: none"> Batiment susceptible Linéaire commercial Emplacement réservé (L.151-41 CU) Orientation d'aménagement et de programmation (L.151-6 et 7 CU) Secteur de taille et capacité d'accueil limitées (L.151-13 CU) Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol (L.151-34 2° CU)
Protections paysagères et/ou écologiques	Informations et servitudes particulières :
<ul style="list-style-type: none"> Arbre protégé (L.151-23 CU) Mare protégée (L.151-23 CU) Haie ou alignement d'arbres protégé (L.151-23 CU) Espace boisé classé (L.113-1 CU) Espace écologique et/ou paysagé protégé (L.151-23 CU) Lisières agricoles de 50m autour des massifs boisés de plus de 100ha (non constructibles) 	<ul style="list-style-type: none"> Plus hautes eaux communes (PHEC) d'Île-de-France de 2014 Crue de la Seine 1910 Classé & Zones humides avérées dont les limites peuvent être à préciser Périmètre de protection des monuments historiques (catégorie AIC) Classé Inscrit

Source : cadastre 2024, GSDP

Prescription par délibération communautaire du : 23/03/22
 Arrêt par délibération communautaire du : 11/07/24
 Approbation par délibération communautaire du :



6.2 plan de zonage
 Hermé, Servolles
 Les Chaises & Toury
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 Bassée-Montois



Camping

